

L'émergence des formations en finance islamique

NICHE Les pouvoirs publics français souhaitent leur développement, mais les professionnels manquent d'expertise dans ce domaine. Les grandes écoles ont compris le message et s'organisent.

Embryonnaire en Europe et inexistante en France, la finance islamique⁽¹⁾, qui représente 570 Md€ à travers le monde, suscite depuis peu un intérêt en France, où son développement figure parmi les priorités du Haut Comité de place installé en 2007 par la ministre des Finances, Christine Lagarde.

Les trois quarts des stagiaires exercent déjà

En attendant les aménagements juridiques et fiscaux, de nombreux établissements financiers souhaiteraient trouver dans l'Hexagone des compétences en la matière. « En janvier, nous avons organisé un colloque sur ce thème, où ces professionnels nous ont fait part de leurs difficultés à recruter des spécialistes. D'où l'idée de la formation

mise en place à la rentrée », explique Michel Storck, professeur de droit, directeur du Centre du droit de l'entreprise et coresponsable de la formation en finance islamique à l'École de management de Strasbourg. Sur la centaine d'inscrits, les trois quarts sont des professionnels en activité dans la banque ou l'assurance. L'enseignement repose sur une formule mêlant formation continue et e-learning (400h de cours, conférences, etc.), selon les besoins et des profils des inscrits. Le montant des frais de scolarité est



Michel Storck a mis en place une réponse à la difficulté de recruter des spécialistes de la finance islamique.

de l'ordre de 3 000 €. La formation débute sur une introduction à l'islam (théologie, sociologie et éthique), à l'économie islamique et au droit musulman, puis elle aborde le régime juridique des contrats de droit musulman, le droit bancaire, les marchés financiers dans la finance islamique, etc. L'assurance au sens islamique (« takaful ») figure parmi les matières optionnelles.

Les assureurs s'y mettent

L'Edhec, elle aussi, a ajouté cette année un module finance islamique optionnel (15 heures de

cours) dans son master of science en finance. Quant aux formations purement assurantielles, la finance islamique y a fait également son apparition comme on l'explique à l'Énass-Iffpass, organisme de formation de l'assurance : « Un séminaire innovation sur ce thème a été organisé dans le Centre des hautes études de l'assurance l'année dernière. Plusieurs travaux de recherche ont été consacrés à ce thème. Par ailleurs, Olivier de Lagarde, directeur délégué de l'Énass, a participé au groupe de travail sur la finance islamique dans le cadre de Paris Europlace. » ●

CATHERINE DUFRÈNE

1. Qui respecte cinq principes financiers interdiction de l'intérêt, de l'incertitude et de la spéculation, d'investir dans des secteurs illicites, obligation de partage des pertes et des profits et d'« asset backing » (adossement de toute transaction sur un actif tangible)